

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023**  
**DELIBERATION N° DE-2023-228**

L'an deux mil vingt-trois, le 19 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h36.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC (à partir de la délibération DE-2023-196), M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (à partir de la délibération DE-2023-201), Mme MOTHES (à partir de la délibération DE-2023-195), M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGE.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme HARDOUIN-TORRE à Mme BISAUTA ; Mme MEYZENC à Mme DURRUTY (jusqu'à la délibération DE-2023-195) ; M. DAUBISSE à M. CORREGE (jusqu'à la délibération DE-2023-200) ; Mme MOTHES à M. UGALDE (jusqu'à la délibération DE-2023-194) ; Mme BROCARD à Mme LIOUSSE.

**Absent(s) :**

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

---

*Entendu le rapport de Mme LARRE,*

**OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE** – GIP-DSU Appel à projet 2023 - Attribution de subventions..

Dans le cadre de l'avenant qui prolonge le Contrat de ville de l'Agglomération Pays basque, jusqu'en 2023, le GIP-DSU a lancé un appel à projets ayant pour cible les quartiers prioritaires et devant bénéficier directement aux habitants de ces quartiers.

La Ville se propose ainsi d'accompagner les associations pour les projets énoncés ci-après, lesquels ont été validés par le conseil d'administration du GIP-DSU. Ces subventions sont accordées sur les crédits spécifiques « Politique de la Ville » de la Ville de Bayonne et interviennent, dans une logique de cofinancement, avec les crédits accordés par le GIP-DSU.

PORTEUR DU PROJET	INTITULE DU PROJET	MONTANT
AHOTSAK	Ensemble vibrons sport, vibrons diversité	3 500 €
ARTOTEKAFE	Les Zup'herbes mercredis de l'été	2 000 €
ARTOTEKAFE	La Zuper Fête 2023	5 425 €
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DU QUARTIER DE SAINT-ESPRIT	Les rues en fête	900 €
ASSOCIATION THE BAY	Zup'in	9 000 €
GRAINES DE LIBERTE	Un été au jardin de Breu-aire de paix	500 €
HAIZEBEGUI	Le noble art de la boxe	6 000 €
STREET ART STUDIO	Beat street day	5 000 €

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions, ci-dessus listées, pour un montant de 32 325 €.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité**

Par délégation du Maire  
David Tollis  
Directeur général des services

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne

